

LISEZ ET CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

À l'attention de l'installateur : laissez ce guide chez le client.

Enregistrez votre produit en ligne sur **www.broan.ca/register.asp**

EZ80C

Ventilateur

EZ Fit

GUIDE D'INSTALLATION

Installation facile

Table des matières

AVERTISSEMENT

AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE D'INCENDIE, D'ÉLECTROCUTION OU DE BLESSURE, RESPECTER LES PRÉCAUTIONS CI-DESSOUS :

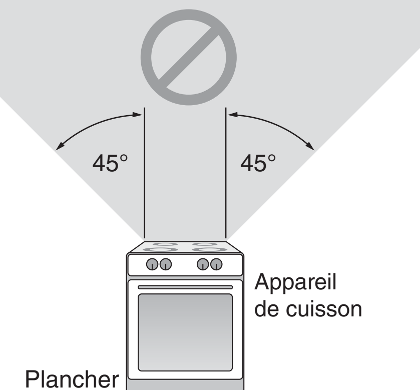
1. N'utilisez cet appareil que de la manière prévue par son fabricant. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabriquant à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués dans la garantie.
2. Avant toute intervention sur l'appareil ou nettoyage de celui-ci, couper l'alimentation électrique au tableau de distribution et verrouiller le dispositif de sectionnement pour empêcher toute remise sous tension accidentelle. S'il est impossible de verrouiller le dispositif de sectionnement, y fixer solidement et de manière visible un dispositif d'affichage (par ex. : une étiquette).
3. Les travaux d'installation et de raccordement électrique doivent obligatoirement être effectués par du personnel qualifié, conformément aux codes et normes applicables, y compris les codes et normes relatifs aux constructions résistantes au feu.
4. Une quantité suffisante d'air est nécessaire pour assurer la bonne combustion et l'évacuation par la cheminée des gaz produits par les appareils brûlant du combustible, pour éviter tout refoulement. Respecter les recommandations du fabriquant de l'appareil et les normes de sécurité comme celles publiées par la National Fire Protection Association (NFPA), l'American Society for Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers et les autorités locales responsables des codes.
5. Lorsque vous coupez un mur ou un plafond, prenez garde de ne pas endommager les fils électriques ou autres installations qui pourraient y être dissimulés.
6. Les ventilateurs avec conduit doivent toujours évacuer l'air à l'extérieur.
7. Cet appareil convient à une installation au-dessus de la baignoire ou de la douche (au plafond seulement) lorsqu'il est relié à un circuit protégé par un disjoncteur de fuite à la terre (DDFT).
8. Cet appareil doit obligatoirement être mis à la terre.

ATTENTION

1. Réservé exclusivement à la ventilation générale. Ne pas utiliser pour évacuer des matières ou des vapeurs dangereuses ou explosives.
2. NE PAS installer cet appareil dans un panneau de plafond acoustique.
3. Dans une installation dans un plafond en pente, le raccord de conduit doit pointer vers le haut.
4. Pour éviter d'endommager les paliers du moteur et les roues de devenir bruyantes et (ou) mal équilibrées, garder votre appareil à l'abri des poussières de gypse, de construction, etc.
4. Consulter l'étiquette des caractéristiques sur le produit pour plus de renseignements ou exigences..

NE PAS UTILISER DANS UNE CUISINE

Ne pas installer au-dessus ou à l'intérieur de cette zone



Fonctionnement

Comment faire fonctionner le ventilateur

Utiliser un interrupteur MARCHE/ARRÊT ou une commande de vitesse pour faire fonctionner ce ventialteur.

AVERTISSEMENT Avant toute intervention sur l'appareil ou nettoyage de celui-ci, couper l'alimentation électrique au tableau de distribution et verrouiller le dispositif de sectionnement pour empêcher toute remise sous tension accidentelle. S'il est impossible de verrouiller le dispositif de sectionnement, y fixer solidement et de manière visible un dispositif d'affichage (par ex. : une étiquette).

Nettoyage et entretien

Pour nettoyer

Pour un fonctionnement silencieux et efficace, une grande longévité et un bel aspect, enlever la grille et nettoyer l'intérieur de l'appareil avec un aspirateur muni d'une brosse à épousseter.

Le moteur est lubrifié à vie et n'a jamais besoin d'être huilé.
Si les roulements du moteur font un bruit excessif ou inhabituel, remplacer le moteur.

Dépannage

Symptôme : Le ventilateur ne fonctionne pas.

- Vérifier au tableau électrique de l'immeuble qu'un fusible ne soit pas grillé ou un disjoncteur déclenché.
- S'assurer que le connecteur du moteur soit bien inséré dans son réceptacle.
- Vérifier que la roue du ventilateur tourne librement.

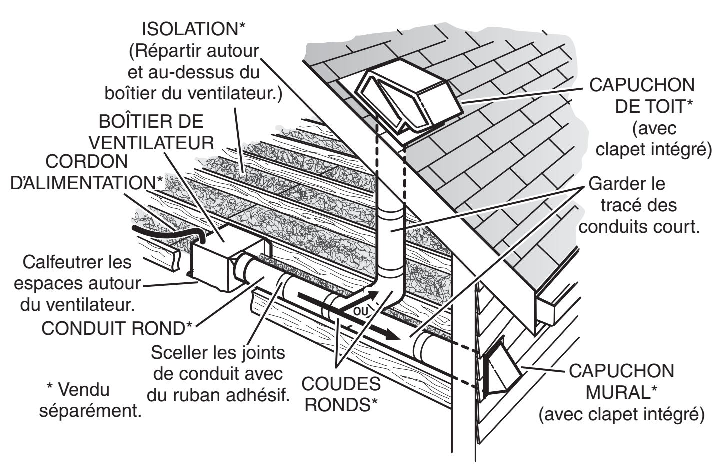
Symptôme : Le ventilateur fonctionne de manière erratique.

- S'assurer que la roue du ventilateur est fermement fixée à l'arbre du moteur et que les deux tournent librement.

Symptôme : Le ventilateur semble bruyant.

- Vérifier que le clapet anti-retour situé dans le raccord de conduit du ventilateur pivote librement. Les vis de fixation du conduit sur le raccord peuvent empêcher l'ouverture du clapet.
- Vérifier que le clapet anti-retour situé dans le capuchon de toit ou de mur pivote librement. Il arrive en effet que ces clapets se bloquent parce qu'ils ont été peints, ou qu'ils soient obstrués par des débris laissés par des oiseaux ou des insectes.

Installation type



INSTALLATION AU PLAFOND ILLUSTRÉE

Installation lors d’un remplacement

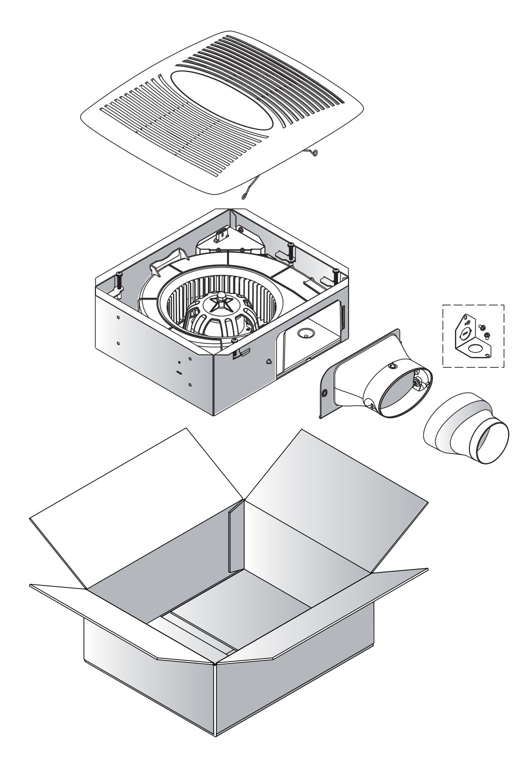
Outils nécessaires

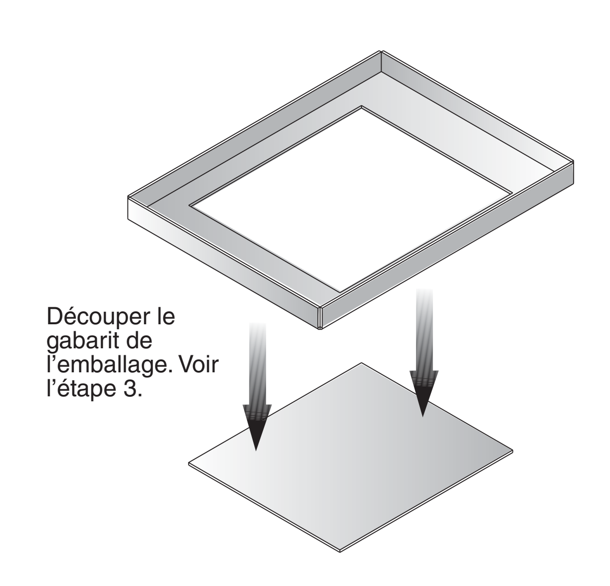
- Tournevis Phillips (recommandé)
- Marteau
- Lunettes de sécurité
- Crayon
- Ruban à mesurer
- Scie à guichet

Matériaux nécessaires

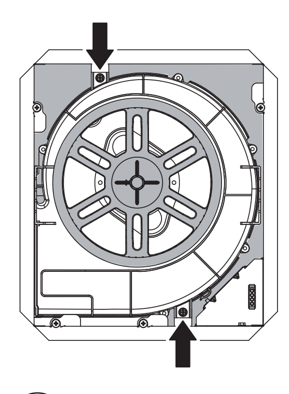
- Des conduits ronds de métal de 4 po sont recommandés pour une meilleure performance. L’utilisation d’autres conduits demeure acceptable mais peut affecter la performance.
- Capuchon mural ou de toit (il est recommandé qu’ils soient pourvus de clapet intégré)
- Ruban adhésif pour l’étanchéité des joints.
- Vis autoforeuse, vis à tôle (optionnelles)
- Câblage et fournitures électriques en fonction des exigences du code local

1 Retirer de l’emballage

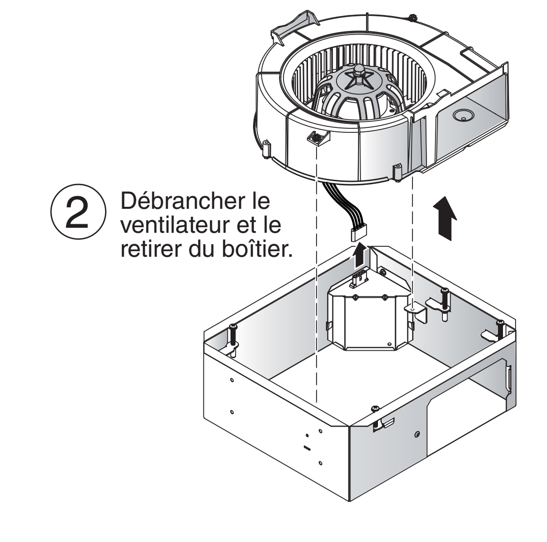


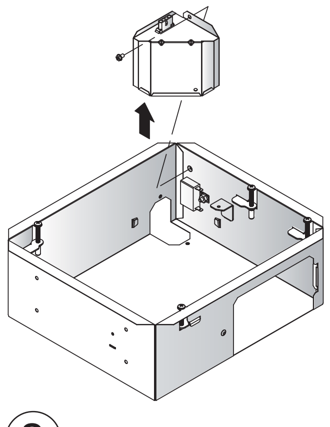


2 Préparer le boîtier



1 Desserrer les 2 vis du ventilateur.

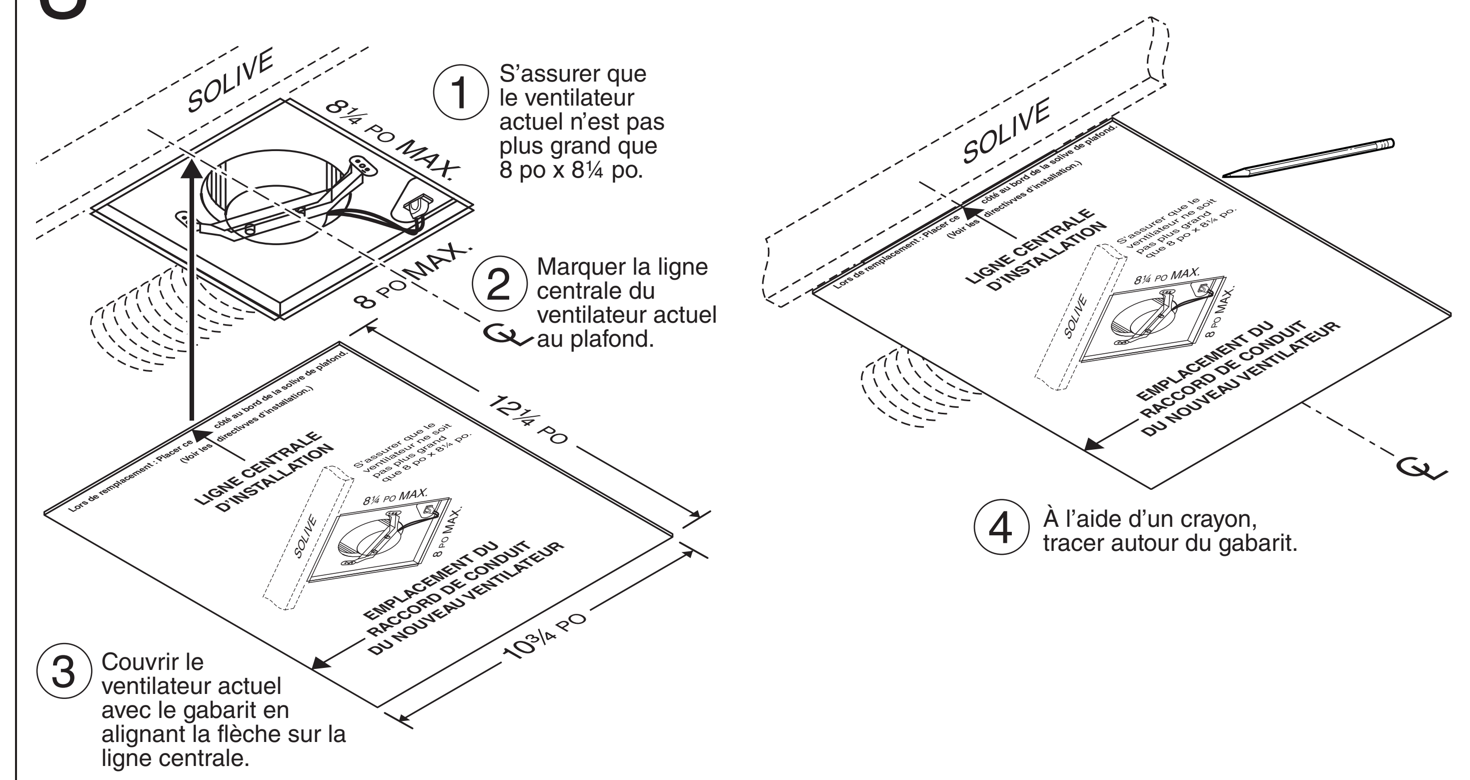




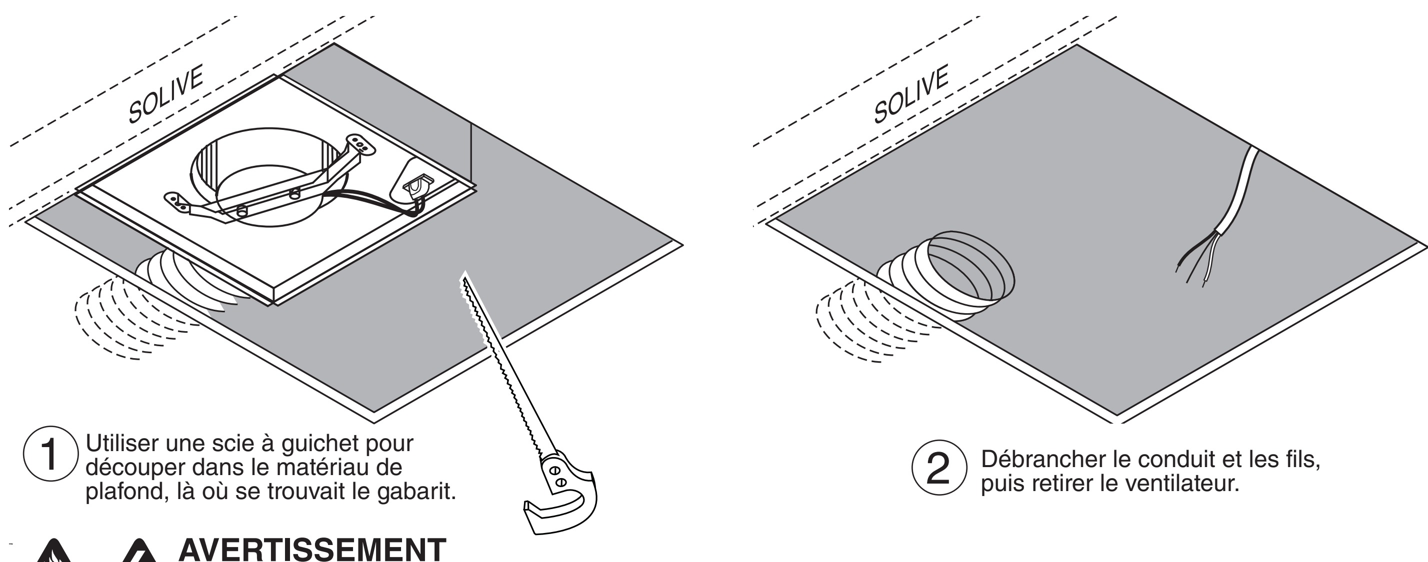
3 Retirer le couvercle du compartiment électrique.

Installation lors d'un remplacement

3 À l'aide du gabarit, marquer l'emplacement au plafond



4 Découper une ouverture dans le plafond et retirer le ventilateur actuel

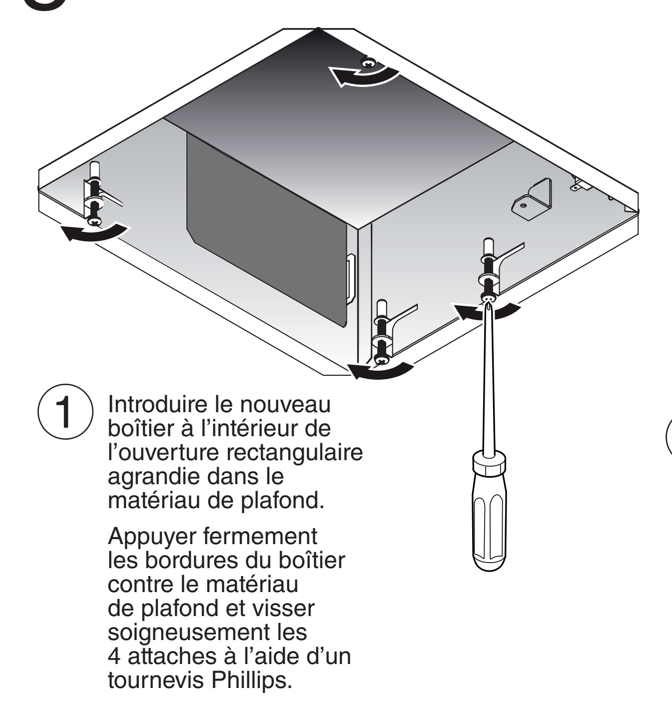


AVERTISSEMENT
Prendre soin de ne pas abîmer les fils électriques ou le conduit.

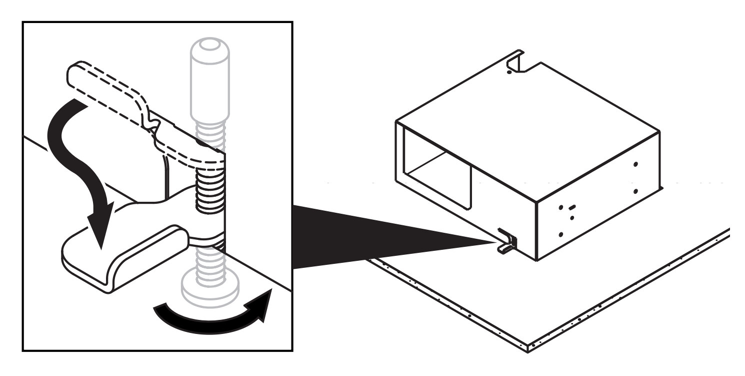
Installation lors d'un remplacement

5 Installer le nouveau boîtier



1 Introduire le nouveau boîtier à l'intérieur de l'ouverture rectangulaire agrandie dans le matériau de plafond.

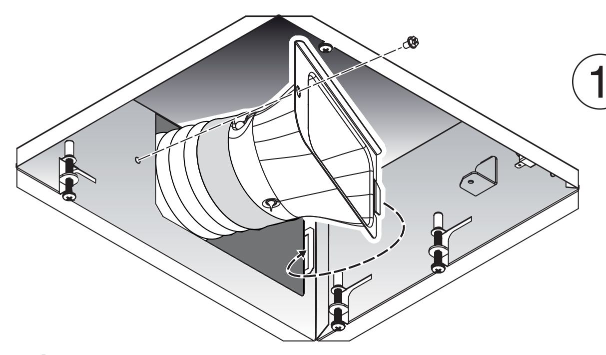
Appuyer fermement les bordures du boîtier contre le matériau de plafond et visser soigneusement les 4 attaches à l'aide d'un tournevis Phillips.



2 Lorsqu'elles son vissées dans le sens des aiguilles d'une montre (avec un tournevis Phillips), les attaches tournent vers l'extérieur du boîtier et descendent s'appuyer sur le dessus du matériau de plafond afin de maintenir en place adéquatement le boîtier. Le matériau de plafond doit avoir une épaisseur minimale de 1/2 po.

ATTENTION : Ne pas trop visser les attaches en utilisant un tournevis électrique, car le matériau de plafond pourrait en être déformé et empêcher une installation adéquate.

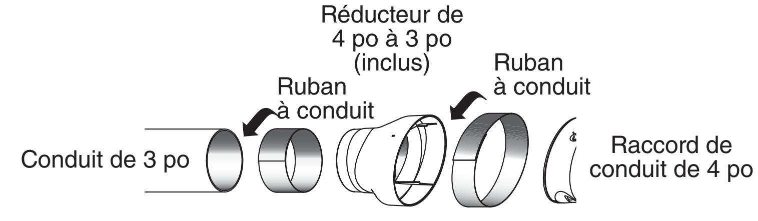
6 Raccorder le conduit



2 Introduire le raccord de conduit de 4 po dans son ouverture et le fixer au boîtier en insérant sa languette et en le vissant (vis incluse).

1 Insérer un conduit de 4 po dans le boîtier et utiliser du ruban à conduit pour le fixer au raccord de conduit de 4 po. Il est possible qu'un conduit rigide doive être coupé à la bonne longueur avant l'installation du boîtier.

Pour un conduit de 3 po, utiliser le réducteur de de 4 po à 3 po (inclus). Voir ci-dessous.



Installation lors d'un remplacement

7 Raccorder les fils électriques

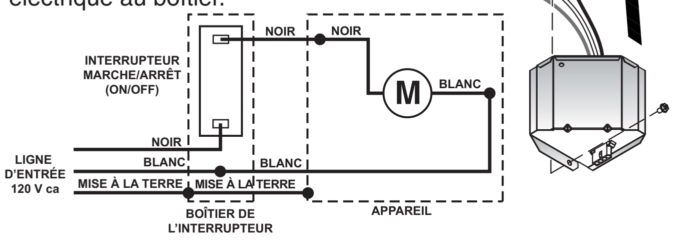
AVERTISSEMENT 

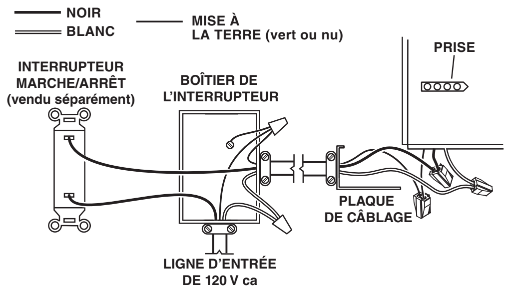
AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE D'INCENDIE, D'ÉLECTROCUTION OU DE BLESSURE, RESPECTER LES PRÉCAUTIONS CI-DESSOUS : Si vous n'êtes pas familier avec le raccordement électrique, obtenez les services d'une personne qualifiée pour effectuer le branchement électrique conformément à tous les codes et normes en vigueur.

Fixer le câble d'alimentation domestique à la plaque de câblage à l'aide d'un collier de serrage homologué par UL.

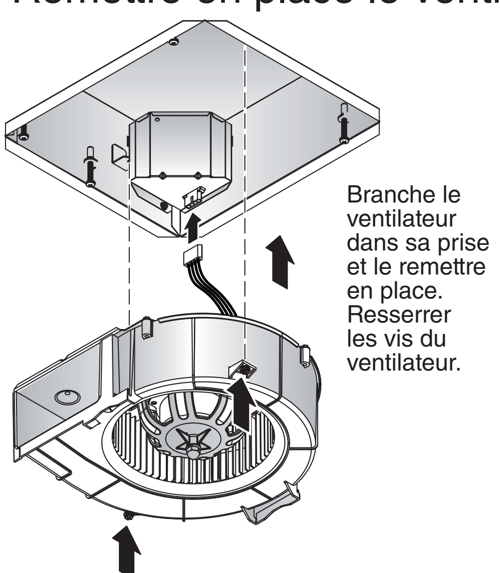
Effectuer le raccordement des fils tel qu'il est illustré dans les diagrammes.

À l'aide des vis incluses, fixer la plaque de câblage et le couvercle du compartiment électrique au boîtier.



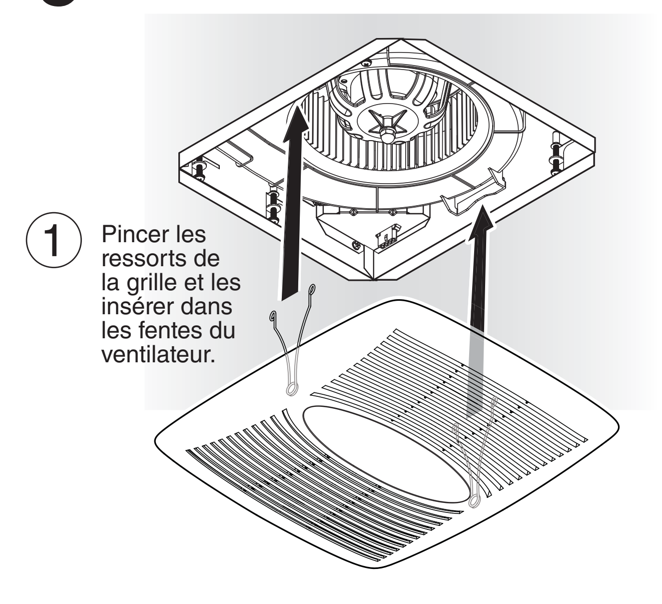


8 Remettre en place le ventilateur

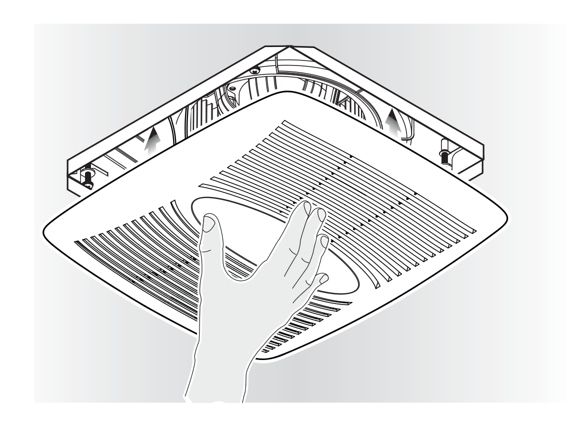


Branche le ventilateur dans sa prise et le remettre en place. Resserrer les vis du ventilateur.

9 Installer la grille



1. Pincer les ressorts de la grille et les insérer dans les fentes du ventilateur.



2. Pousser la grille au plafond.

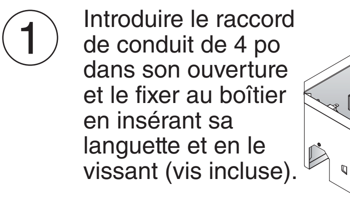
BROAN

Installation dans une maison neuve

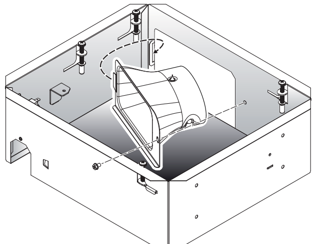
1 Retirer de l'emballage *(Voir page 11)*

2 Préparer le boîtier *(Voir page 11)*

3 Installer le boîtier du ventilateur et raccorder le conduit

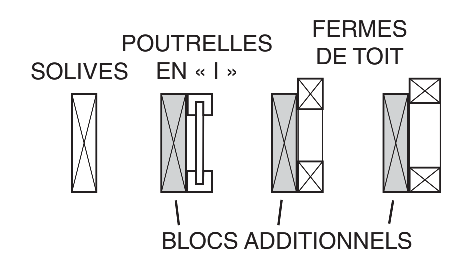


① Introduire le raccord de conduit de 4 po dans son ouverture et le fixer au boîtier en insérant sa languette et en le vissant (vis incluse).



② **Dans une maison neuve (avant que le plafond ne soit terminé) :**

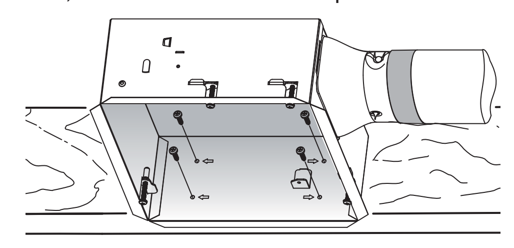
Fixer le boîtier aux solives de plafond de 2 po x 6 po ou plus grandes. Si nécessaire, utiliser des blocs additionnels.



③ Appuyer le boîtier du ventilateur contre une solive de plafond de façon à ce que le bord inférieur du boîtier soit à la même hauteur que le plafond fini.

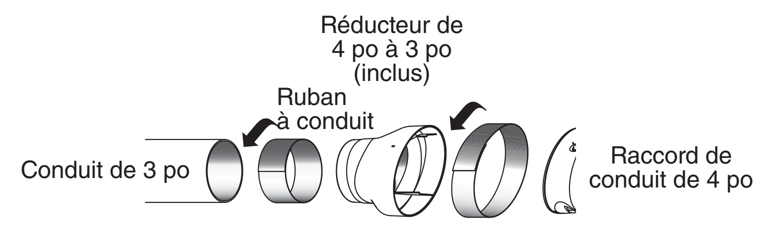
Visser le boîtier à la solive à l'aide de 4 vis.

Support additionnel optionnel : Une fois le plafond terminé, tourner les attaches tel qu'il est décrit à l'étape 5.



④ Utiliser du ruban à conduit pour raccorder le conduit de 4 po au raccord de conduit de 4 po.

Pour un conduit de 3 po, utiliser le réducteur de de 4 po à 3 po (inclus). Voir ci-dessous.



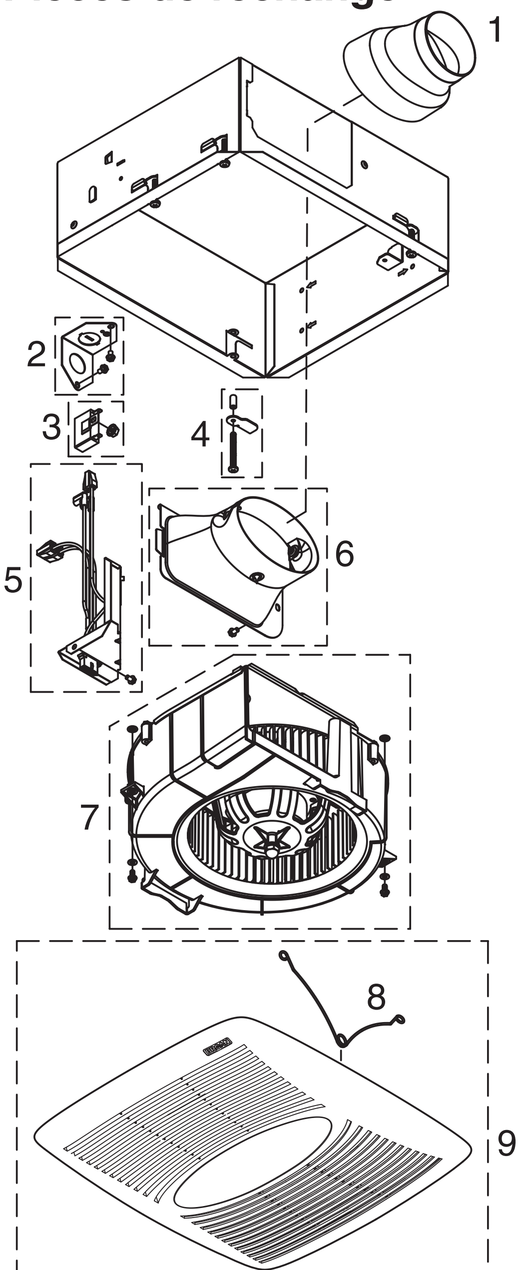
4 Voir « Raccorder les fils électriques » en page 14.

5 Voir « Remettre en place le ventilateur » en page 14.

6 Voir « Installer la grille » en page 14.



Pièces de rechange



Nº de repère	Nº de pièce	Description
1	79110158	Réducteur de 4 po à 3 po
2	97019326	Plaque de câblage
3	77001297	Condensateur
4	77001447	Attaches (incluant 4 vis et 4 attaches)
5	97019006	Ensemble de couvercle de compartiment életrique
6	77001277	Ensemble de raccord de conduit
7	97019349	Ensemble de ventilateur
8	79140014	Ressort de grille (2 inclus)
9	97019325	Ensemble de grille (incluant 2 ressorts de grille)

Commander les pièces par numéro de pièce et non par numéro de repère.

Garantie

Garantie limitée

Période de garantie et exclusions : Broan-NuTone Canda Inc. (la « Compagnie ») garantit à l'usager acquéreur original de son produit (« vous ») que le produit (le « Produit ») sera exempt de défauts de matière dans le Produit ou de main-d'œuvre pendant une durée de un (1) an à partir de la date de son achat original.

La durée de la garantie limitée des pièces de rechange fournies par la Compagnie ainsi que pour la réparation ou le remplacement du Produit dans le cadre de la présente garantie limitée, se poursuivra pendant le restant de la durée de garantie originale.

La présente garantie ne couvre pas les commandes de vitesse, le sdémarreurs de fluorescent, les fluorescents, les ampoules halogènes et incandescentes, les fusibles, les filtres, les conduits, les évents muraux ou de toiture et autres accesoires pour conduits qui peuvent être achetés séparément et installés avec le Produit. Aussi, cette garantie ne couvre pas (a) l'entretien ni les réparations normales, (b) l'usure normale, (c) tout Produit ou pièces ayant été soumis à des abus, une mauvaise utilisation, de la négligence, un accident, un entretien erroné ou insuffisant, un entreposage ou une réparation (réparation non effectuée par la Compagnie), (d) les dommages causés par une mauvaise installation, ou par une installation ou un emploi contraire aux recommandations ou instructions, (e) tout Produit ayant été déplacé de son point d'installation original, (f) les dommages causés par des éléments environnementaux ou naturels, (g) les dommages survenus pendant le transport, (h) l'usure naturelle de la finition, (i) les Produits utilisés de manière commerciale ou non résidentielle ou (j) les dommages causés par les incendies, inondations ou autres cas de force majeure. La présente garantie ne couvre que les Produits vendus au Canada ou par des distributeurs canadiens agréés par la Compagnie.

La présente garantie annule et remplace toutes les garanties précédentes et n'est pas cessible par le consommateur ayant effectué l'achat original.

Absence d'autres garanties : Cette garantie limitée comprend l'unique obligation de la Compagnie et votre seul recours pour les produits défectueux. La présente garantie est exclusive et tient lieu de toutes autres garanties, explicites ou implicites. **LA COMPAGNIE DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE, ET DÉCLINE ET EXCLUT TOUTE GARANTIE IMPLICITE EN VERTU DE LA LOI, Y COMPRIS, SANS POUR AUTANT Y ÊTRE LIMITÉ, CELLES RELATIVES LA QUALITÉ MARCHANDE ET À L'ADÉQUATION À UN BESOIN PARTICULIER.** Dans la mesure où la législation applicable interdit l'exclusion des garanties implicites, la durée de toute garantie implicite éventuellement applicable est limitée à la période spécifiée pour la garantie explicite. Certaines provinces n'autorisant pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, il se peut que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à vous. Les éventuelles descriptions, orales ou écrites, du Produit n'ont pour seul but que de l'identifier et ne sauraient être interprétées comme une garantie explicite.

Recours : Pendant la durée de la garantie limitée applicable, la Compagnie, à sa discrétion, fournira des pièces de rechange, ou réparera ou remplacera, sans frais, tout Produit ou pièce de celui-ci, dans la mesure où la Compagnie admet être redevable de la présente garantie limitée. La Compagnie vous enverra sans frais le Produit, ou les pièces de rechange, réparé ou remplacé. Vous êtes responsable de tous les frais de retrait, de réinstallation ainsi que d'expédition, assurance, frais de transport ou autres relatifs à l'envoi à la Compagnie du Produit ou des pièces. Si vous devez envoyer à la Compagnie le Produit ou une pièce, conformément aux instructions de la Compagnie, vous devrez emballer correctement le Produit ou la pièce; la Compagnie ne saurait être responsable d'éventuels dommages pendant le transport. La Compagnie se réserve le droit d'utiliser des Produits ou pièces remis en état ou réusinés lors du processus de remplacement ou de réparation sous garantie. Le fonctionnement et la performance de tels Produits ou pièces seront comparables à ceux d'un Produit ou pièce original et sous garantie pour le reste de la durée de la garantie originale.

Exclusion des dommages : L'OBLIGATION PAR LA COMPAGNIE DE FOURNIR DES PIÈCES DE RECHANGE, OU D'EFFECTUER UNE RÉPARATION OU UN REMPLACEMENT, AU CHOIX DE LA COMPAGNIE, REPRÉSENTE VOTRE RECOURS UNIQUE ET EXCLUSIF EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, ET CONSTITUE L'OBLIGATION UNIQUE ET EXCLUSIVE DE LA COMPAGNIE LA COMPAGNNIE NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE D'ÉVENTUELS DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS OU SPÉCIAUX DÉCOULANT DU PRODUIT, DE SON UTILISATION OU DE SES PERFORMANCES, OU QUI LEUR SERAIENT LIÉS.

Certaines provinces n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages-intérêts accessoires, la limitation ou l'exclusion susmentionnée peut ne pas vous être applicable. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'une province à l'autre.

La présente garantie ne couvre que le remplacement ou la réparation, à l'usine principale de la Compagnie, des seuls Produits ou pièces défectueux; elle ne comprend pas le coût des déplacements d'entretien ou les frais de subsistance éventuels.

Aucune assistance que vous fournirait éventuellement la Compagnie en dehors des modalités, limitations ou exclusions de la présente garantie limitée ne saurait constituer une renonciation auxdits termes, limitations ou exclusions, ni ne saurait prolonger ladite garantie.

La Compagnie ne remboursera aucune dépense que vous auriez engagée pour la réparation ou le remplacement d'un produit défectueux, sauf celles engagées avec une permission écrite de la Compagnie.

Comment bénéficier de la garantie : Pour avoir droit à la garantie, vous devez obligatoirement (a) prévenir la Compagnie à l'adresse ou au numéro de téléphone ci-dessous dans les sept (7) jours suivant la découverte du défaut couvert, (b) communiquer le numéro de modèle et l'identification de la pièce et (c) décrire la nature des éventuels défauts du Produit ou de la pièce concernée. Lors de la demande de prise en garantie, vous devrez obligatoirement fournir une preuve de la date d'achat originale. Si vous ne pouvez fournir une copie écrite de la garantie limitée originale, alors les termes écrits de la plus récente garantie limitée de la Compagnie pour votre Produit en particulier seront en vigueur. Les garanties limitées écrites les plus courantes des Produits de la Compagnie sont sur le site www.broan.ca.

Broan-NuTone Canada Inc. 1140 Tristar Drive, Mississauga, ON www.broan.ca 877-896-1119